

GRAND PRIX SENIORS DE BRESSON

Samedi 21- Dimanche 22 Mai 2022 – Bluegreen Bresson

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CALENDRIER

Clôture des inscriptions :	Vendredi 6 Mai
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	Mercredi 11 Mai
Publication des départs :	Jeudi 19 Mai

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue, avec une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits.

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille du début de la compétition.

Limitation d'Index

- Joueuses dont l'index est inférieur ou égal à **25,4**.
- Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à **22,4**.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui ne rentre dans le champ qu'à partir de ce critère.

FORMULE DE JEU

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Dames :	Départs des repères IV (bleu) sauf 1/5/12/13/14/17 (rouge).
Messieurs :	Départs des repères II (blanc) sauf 1/5/12/13/14/17 (jaune).

4 séries : Seniors Dames, Senior 2 Dames, Séniors Messieurs et Seniors 2 Messieurs.

Départage

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Comportement et Etiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Application du Code de comportement de la ffgolf (REGLES LOCALES PERMANENTES DES EPREUVES FEDERALES AMATEURS § 14).

ENGAGEMENT

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au
Golf Bluegreen Bresson
Route de montavie
38320 Bresson

Droits d'engagement

Adulte : 80 €

Abonné Bresson : 40 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Joueurs autorisé : Nb max	Dames : Nb mini (hors WC)	Wild cards : Nb max autorisé
120	27	12

Les joueurs et joueuses sont retenus dans l'ordre suivant :

- 1/3 des joueurs maximum retenus par classement au mérite national amateur (dames et messieurs)
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par le classement au mérite seniors (dames et messieurs).
- L'index
- La date d'arrivée des inscriptions.

ORGANISATION

Entraînement

Une reconnaissance du parcours gratuite : dans les 5 jours précédant l'épreuve (1 seule reconnaissance /personne)

Tirage des départs

La liste d'entrée est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2^{ème} tour, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Le meilleur scores brut messieurs toutes séries confondues
Les trois premiers Seniors 2 Messieurs et Dames sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.

GRAND PRIX SENIORS DE BRESSON

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours., acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

INSCRIPTION

A retourner par courrier obligatoirement accompagné du règlement (chèque à l'ordre Bluegreen Bresson). Toute inscription incomplète et sans règlement ne sera pas pris en compte.

Golf Bluegreen Bresson
Route de montavie
38320 Bresson

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE AMATEUR :

CLASSEMENT MERITE SENIORS :

TEL :

@MAIL :

DROITS D'ENGAGEMENT

Adulte : 80 €

Abonné Bresson : 40 €